



Service régional et départemental  
de la communication interministérielle

Rouen, le 29 avril 2019

## 4<sup>e</sup> RÉUNION DU COMITÉ RÉGIONAL "ACTION CŒUR DE VILLE"

Nicolas HESSE, Secrétaire général pour les affaires régionales de Normandie, a présidé ce jour la 4<sup>e</sup> réunion du comité régional « Action Cœur de Ville », en présence de représentants de la Banque des Territoires, d'Action Logement, de l'Ademe, de l'Établissement public foncier de Normandie et de parlementaires.

Cette réunion a permis de valider **l'avenant à la convention-cadre de Dieppe**, 1<sup>ère</sup> collectivité normande à entrer officiellement en phase de déploiement de sa stratégie de revitalisation. Pas moins de 90 actions concrètes seront ainsi menées dans le centre-ville de Dieppe pour un montant total d'environ 41 millions d'euros.

Par ailleurs, quatre collectivités (**Argentan, Évreux, Louviers et Vernon**) transforment leur convention-cadre Action Cœur de Ville en convention d'« **Opération de revitalisation du territoire** » (ORT). Elles bénéficieront ainsi de nouveaux avantages juridiques et fiscaux, tels que l'exemption d'autorisation d'exploitation commerciale pour les implantations de commerces en centre-ville, la possibilité de suspendre l'installation de surfaces commerciales en périphérie, un droit de préemption urbain renforcé, l'éligibilité au dispositif de défiscalisation « Denormandie ancien » et à des aides de l'Anah.

L'année 2019 est une année charnière pour le programme puisque d'autres collectivités entreront en phase de déploiement de leur stratégie. Par ailleurs, dans le cadre du dispositif « **Réinventons nos cœurs de ville** », 3 collectivités normandes (**Cherbourg-en-Cotentin, Fécamp et Louviers**) vont bénéficier d'une aide méthodologique et financière pour développer, avec des investisseurs privés, un projet immobilier innovant sur un site emblématique de leur centre-ville. Les collectivités lanceront un appel à manifestation d'intérêt d'ici à la mi-juillet.

Officiellement lancé le 14 décembre 2017, le programme « Action Cœur de Ville » vise à **redonner de l'attractivité et du dynamisme aux centres des villes moyennes**, en favorisant la rénovation des logements, le maintien des activités économiques et commerciales et l'amélioration des conditions de vie des habitants (accès au numérique et aux services, développement de solutions de mobilité, mise en valeur de l'espace public et du patrimoine).

**Plus de 5 milliards d'euros seront mobilisés sur cinq ans**, dont 1,7 milliards de la Caisse des Dépôts et Consignations, 1,5 milliards d'Action Logement et 1,2 milliards de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat.

**En Normandie, en 2018**, les 12 collectivités lauréates (Fécamp, Dieppe, Évreux, Louviers, Vernon, Cherbourg-en-Cotentin, Saint-Lô, Vire Normandie, Lisieux, Flers, Argentan et Alençon) ont bénéficié de **10,6 millions d'euros de subventions** de l'État et de ses partenaires.

Pour en savoir plus : <http://coeurdeville.gouv.fr>

### SRDCI

tél. 02 32 76 50 14 7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex  
[www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr) et [www.normandie.gouv.fr](http://www.normandie.gouv.fr) , Twitter : @prefet76  
courriel : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)